

Commission de l'Économie, des PME, de l'Énergie, de l'Espace et du Tourisme

Procès-verbal de la réunion du 8 mai 2025

La réunion a eu lieu par visioconférence.

Ordre du jour :

1. 8314 Projet de loi ayant pour objet le renouvellement des régimes d'aides à la recherche, au développement et à l'innovation
 - Rapporteur : Monsieur André Bauler

 - Présentation et adoption du projet de rapport
2. 8495 Projet de loi portant modification de la loi du 7 juillet 2023 portant sur les préemballages non revêtus du symbole « e » et la vente en vrac dans le secteur de la métrologie légale
 - Rapporteur : Monsieur Patrick Goldschmidt

 - Présentation et adoption du projet de rapport

*

Présents : Mme Diane Adehm, M. Guy Arendt, M. André Bauler, M. Marc Baum, M. Jeff Boonen, M. Georges Engel remplaçant M. Claude Haagen, M. Franz Fayot, M. Patrick Goldschmidt, Mme Carole Hartmann, Mme Paulette Lenert, Mme Octavie Modert, M. Tom Weidig, Mme Joëlle Welfring, Mme Stéphanie Weydert, M. Michel Wolter remplaçant M. Laurent Mosar

M. Sven Clement, M. Ben Polidori, observateurs

M. Timon Oesch, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Félix Eischen

M. Lex Delles, Ministre de l'Economie, des PME, de l'Energie et du Tourisme

*

Présidence : Mme Carole Hartmann, Président de la Commission

*

1. 8314 **Projet de loi ayant pour objet le renouvellement des régimes d'aides à la recherche, au développement et à l'innovation**

- Présentation et adoption du projet de rapport

Rappelant qu'à la mi-avril déjà le projet de rapport concernant le projet de loi sous rubrique avait été transmis aux membres de la commission, Madame le Président invite Monsieur le Rapporteur à présenter ce rapport plus en détail.

Monsieur André Bauler parcourt son projet de rapport de vive voix.

A la suite de cet exposé, Madame le Président s'enquiert de questions ou observations qui s'imposeraient encore. Constatant que tel n'est pas le cas, elle décide de procéder au vote.

Vote :

Le projet de rapport est adopté à l'**unanimité** des membres présents et représentés de la commission.

Temps de parole :

Après un bref échange de vues, la commission s'accorde sur un temps de parole en séance publique suivant le **modèle de base**.

2. 8495 **Projet de loi portant modification de la loi du 7 juillet 2023 portant sur les préemballages non revêtus du symbole « e » et la vente en vrac dans le secteur de la métrologie légale**

- Présentation et adoption du projet de rapport

Renvoyant aux antécédents parlementaires et à l'objet du projet de loi, Madame le Président invite Monsieur le Rapporteur à présenter son projet de rapport. Celui-ci explique le contenu de la disposition unique du projet de loi et résume son projet de rapport, transmis le 7 mai 2025 aux membres de la commission.

Madame le Président s'enquiert de questions ou observations qui s'imposeraient encore. Constatant que tel n'est pas le cas, elle décide de procéder au vote.

Vote :

Le projet de rapport est adopté à l'**unanimité** des membres présents et représentés de la commission.

Temps de parole :

La commission fait sienne la proposition de Monsieur le Rapporteur de procéder à une présentation du projet de loi **sans débats** en séance publique.

Luxembourg, le 08 mai 2025

Procès-verbal approuvé et certifié exact